

SECTION I

LA RÉVÉLATION AVANT JÉSUS-CHRIST ¹

Les communications surnaturelles que Dieu a faites aux hommes avant Jésus-Christ, ont donné lieu à deux phases religieuses distinctes : la *religion primitive* ou *patriarcale*, et la *religion mosaïque*. Nous consacrerons un chapitre à chacune d'elles.

CHAPITRE I

LA RELIGION PRIMITIVE

SOMMAIRE

1. Existence de la révélation primitive. Témoignage de la sainte Écriture. Témoignage traditionnel des peuples. Preuve rationnelle tirée de la croyance des peuples. — 2. L'enseignement de la révélation primitive. Caractère de cette révélation. Dogmes naturels et surnaturels de la religion primitive. Ses préceptes : Décalogue. Son culte. — 3. Les signes divins de la révélation primitive : signes extrinsèques, signes intrinsèques. — 4. Difficultés soulevées contre la révélation primitive.

Dieu s'est-il, dès le principe, révélé aux hommes? Que leur a-t-il révélé? Quels sont les signes de cette révélation? Telles sont les questions que nous avons à résoudre au sujet de la religion primitive. Nous terminerons le chapitre par la solution des difficultés soulevées par les rationalistes.

1. Existence de la révélation primitive.

1. L'existence de la révélation primitive est attestée par la sainte Écriture, confirmée par la tradition de tous les peuples, prouvée par la raison.

¹ Pour l'histoire de la révélation avant Jésus-Christ, voir le *Cours moyen*, t. I^{er}, section I, ch. VI, VII, VIII et IX.

Témoignage de la sainte Écriture.

2. Toute la sainte Écriture atteste qu'avant Moïse, et dès le commencement, Dieu enseigna aux hommes la religion qu'ils avaient à pratiquer.

« Dieu, dit l'auteur de l'Ecclésiastique, a créé l'homme de la terre, et l'a formé à son image... Il créa de sa substance une aide semblable à lui; il leur donna le discernement, une langue, des yeux, des oreilles, et un esprit pour penser, et il les remplit de science et d'intelligence. Il mit en eux la science et l'esprit, remplit leur cœur de sagesse, et leur fit connaître les biens et les maux. Il fit briller son œil dans leur cœur, pour leur montrer la grandeur de ses œuvres, afin qu'ils pussent célébrer son saint nom, le louer de ses merveilles, et publier la magnificence de ses ouvrages... Il contracta avec eux une alliance éternelle, et leur apprit les préceptes de sa justice ¹. »

3. Dans la Genèse, la voix de Dieu se fait entendre à Adam, à Noé, à Abraham, à Isaac, à Jacob, voix de commandement, de justice ou de miséricorde, édictant la loi, la peine du péché ou la promesse de la rédemption.

Témoignage traditionnel des peuples.

4. Le fait de la révélation primitive, si manifestement déclaré dans les Livres saints, est confirmé par la croyance de tous les peuples anciens qui ont laissé une trace dans l'histoire. Leurs philosophes, leurs poètes, s'accordent tous à reconnaître que la religion n'a point été découverte par la raison, mais qu'elle s'est transmise par la tradition; que, pour la trouver, il faut la chercher dans le passé, et qu'elle est d'autant plus exacte et plus pure qu'elle se rapproche davantage de l'origine et de l'enfance du monde.

Socrate enseigne que « les anciens, meilleurs que nous et plus proches des dieux, nous ont transmis par la tradition les connaissances sublimes qu'ils tenaient d'eux ² ». — « Il faut, dit Platon, qu'on ajoute foi, sans raisonner, à ce que les anciens nous ont transmis touchant les choses qui concernent la religion ³. » — « J'ai toujours défendu, dit Cicéron, je défendrai toujours les croyances que nous avons reçues de nos pères, touchant les dieux

¹ Eccl., XVII, 1-10. — ² PLATON, *Phédon*. — ³ Ibid., *Timée*.

sont par eux-mêmes et de leur nature nécessaires à l'accomplissement de la destinée surnaturelle ; 2° parce que le moyen de propagation de cette révélation était le magistère naturel des pères de famille et la tradition orale et domestique, moyen d'autant mieux approprié à ce but que la vie de l'homme était fort longue, et que la science religieuse se bornait à un petit nombre d'articles.

8. La révélation primitive différait donc sous ces deux rapports de la révélation mosaïque, qui contenait des préceptes propres au peuple juif et abrogeables, et dont le mode de conservation et de propagation était l'écriture divine inspirée et le magistère lévitique divinement institué.

Dogmes de la religion primitive.

Dogmes naturels.

9. 1° Il y a un Dieu unique, Créateur du ciel et de la terre, Maître suprême de toutes choses, Législateur souverainement bon, gouvernant tout par sa Providence, rémunérateur de la vertu et vengeur du vice.

2° L'homme a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu ; par conséquent, il est doué d'une âme spirituelle et immortelle ; il est libre, capable de bien et de mal ; il a sous sa domination la nature et les animaux, mais lui-même est assujéti à Dieu.

3° Le mariage est institué comme le fondement de la famille et de la société civile.

Dogmes surnaturels.

10. 1° L'homme est destiné à une fin surnaturelle, à la vision intuitive de l'essence divine.

2° Nos premiers parents ont reçu, comme germe de la gloire future, la grâce sanctifiante, avec divers dons préternaturels qui constituaient l'intégrité originelle de la nature humaine.

3° Adam, par son péché, a perdu tous ces dons surnaturels et préternaturels, et il a entraîné dans sa ruine tout le genre humain.

4° Dieu, dans sa miséricorde, a proposé aux hommes un pacte de réconciliation et leur a promis un Rédempteur. C'est par la foi et par l'espérance en Celui qui écrasera plus tard la tête du serpent, qu'ils doivent se préparer à la rédemption.

5° Le dogme de l'Incarnation est insinué dans l'annonce de

ce fils de la femme qui écrasera la tête du serpent¹, et dans ce rejeton d'Abraham en qui seront bénies toutes les nations de la terre² ; de même que celui de la sainte Trinité, dans ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance³. »

« *Faisons l'homme* : Dieu parle en lui-même ; il parle à quelqu'un qui fait comme lui, à quelqu'un dont l'homme est la créature et l'image ; il parle à un autre lui-même ; il parle à Celui par qui toutes choses ont été faites, à Celui qui dit dans son Évangile : « Tout ce que le Père fait, le Fils le fait semblablement⁴. » En parlant à son Fils, ou avec son Fils, il parle en même temps avec l'Esprit tout-puissant, égal et coéternel à l'un et à l'autre⁵. »

Préceptes de la religion primitive.

11. Outre la loi naturelle que Moïse formula plus tard dans le Décalogue, la religion primitive contenait quelques lois positives :

1° La défense faite à nos premiers parents de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal⁶.

2° La défense qui, d'après le sentiment le plus probable, fut en vigueur avant le déluge, d'avoir simultanément plusieurs épouses et de dissoudre le lien du mariage⁷.

3° La défense faite à Noé et à ses fils de manger la chair avec le sang⁸.

Culte de la religion primitive.

12. En dehors de ce que la raison prescrit sur le culte intérieur, extérieur et public, que nous devons à Dieu, la religion primitive comprenait :

1° L'observation du sabbat, comme l'insinue la Genèse, en disant que Dieu bénit le septième jour⁹. Aussi le Décalogue suppose-t-il, par ces mots : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat*¹⁰, que ce jour du Seigneur était sanctifié auparavant. L'usage de consacrer un jour sur sept a existé chez tous les peuples.

2° Le rite des sacrifices sanglants pour l'expiation des péchés.

3° Un rite extérieur pour effacer dans les enfants le péché originel, bien qu'il n'en soit pas fait mention dans la sainte Écriture.

¹ Genèse, III, 15. — ² Genèse, XII, 3. — ³ Genèse, I, 26. — ⁴ S. Jean, V, 19. — ⁵ BOS-SUET. *Discours sur l'histoire universelle*, II^e P., ch. 1^{er}. — ⁶ Genèse, II, 16-17. — ⁷ Genèse, II, 24. — ⁸ Genèse, IX, 4. — ⁹ Genèse, II, 3. — ¹⁰ Exode, XX, 8.

3. Les signes divins de la révélation primitive.

Signes extrinsèques.

13. Outre les prophéties et les figures messianiques, dont nous verrons la réalisation en Jésus-Christ, l'histoire de la révélation primitive renferme des faits surnaturels qui en prouvent la divinité. Ce sont :

1^o Les apparitions miraculeuses de Dieu ou des Anges à Adam, à Noé, à Abraham, à Isaac, à Jacob et à d'autres patriarches; les prodiges qui s'accomplirent pour la construction de l'arche et pour l'entrée dans l'arche des animaux qu'y devait conserver Noé; la lutte de l'ange avec Jacob.

2^o Les exemples extraordinaires de la justice divine, tels que : l'apparition de chérubins avec un glaive flamboyant à l'entrée du paradis terrestre; le changement subit de toute la nature révoltée contre Adam après la chute; le châtement de Caïn; le déluge; la malédiction de Cham, dont les descendants ont été partout supplantés par les Sémites et les fils de Japhet; la confusion des langues à la tour de Babel; la ruine de Sodome et de Gomorrhe.

3^o Diverses prophéties : celles de la mort et des autres calamités qui devaient suivre la prévarication d'Adam; celles du déluge et de l'incendie de Sodome; celles de la naissance d'Isaac et de la possession de la terre de Chanaan par la postérité d'Abraham.

4^o La sainteté extraordinaire qui fut le fruit de la révélation primitive. Nous sommes loin de connaître le nombre des saints qu'elle a suscités dans ce long espace de temps qui s'est écoulé depuis Adam jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, au sein de la gentilité, parmi ceux qui furent fidèles à la grâce de Dieu. Mais le peu que nous savons par les Livres saints jette un vif éclat sur les vertus héroïques qu'elle pouvait faire éclore. Abel, Seth, Hénoch, Abraham, Melchisédech, Isaac, Jacob, Joseph, Job, sont des noms immortels dans l'histoire des serviteurs de Dieu.

Signes intrinsèques.

14. Ils consistent dans la sublimité des dogmes, dans la pureté de la morale et la perfection du culte que présente la révélation primitive. On n'y trouve rien qui ne soit digne de Dieu et de l'homme. Or, sans une révélation divine, jamais les premiers habitants de la terre, occupés comme ils l'étaient alors de se procurer les ressources nécessaires à la vie corporelle, n'auraient pu

acquérir la connaissance de dogmes et de préceptes si purs de tout mélange d'erreur, si élevés, si bien adaptés à leurs besoins; sans la révélation, jamais les diverses nations n'eussent accepté communément et conservé longtemps inaltérés, avant l'invasion de l'idolâtrie, ceux de ces dogmes et de ces préceptes qui sont inaccessibles à la raison humaine.

Il est donc manifeste qu'il y a eu dès le commencement du monde une révélation et que des signes indubitables en attestent l'origine divine.

4. Difficultés soulevées contre la révélation primitive.

15. Laisant de côté pour le moment les objections que les incrédules opposent au récit de la Genèse au nom des sciences positives, objections que nous essayerons de résoudre dans la troisième partie, nous ne considérerons que celles qui ont rapport aux faits historiques, tels que la création d'Ève, le paradis terrestre, la chute et le péché originel, l'état des hommes primitifs, l'existence historique des patriarches, la longévité des premiers hommes, le déluge, la tour de Babel, la catastrophe de Sodome et l'origine de la mer Morte¹, la conduite des premiers patriarches sémites.

Création d'Ève.

16. *Objection.* — Le récit de la création d'Ève est un mythe philosophique, qui a pour but d'exprimer par une image poétique que la femme est de la même espèce que l'homme : ce qu'on exprime en disant qu'elle est l'os de ses os, la chair de sa chair. Si c'était un récit historique, on ne ferait pas dire au premier homme des choses qu'il ne pouvait connaître. Comment aurait-il su ce qui s'était passé pendant son sommeil? N'ayant pas eu de père et de mère, comment pouvait-il déclarer que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme?

Réponse. — Pour qui croit en Dieu et au surnaturel, l'argument rationaliste n'a aucune valeur. Celui qui forma le premier homme de la poussière de la terre n'était-il pas assez puissant pour lui faire voir en extase ce qui se passait pendant le sommeil qu'il lui envoya, et, par un esprit prophétique, lui en faire comprendre

¹ Cf. l'abbé VIGOUROUX, *les Livres saints et la Critique rationaliste*, t. IV, liv. I; *Manuel biblique*, t. I. — JAVEY, *Dictionnaire apologetique de la foi catholique*.

la signification et le mystère, c'est-à-dire l'institution du mariage et la formation de l'Église? Ne convenait-il pas à sa sagesse de former le corps de la femme d'une côte de l'homme, soit pour marquer la nature de leurs rapports : supériorité d'un côté, dépendance de l'autre, étroite union figurant celle de Jésus-Christ avec son Église; soit pour nous apprendre, en faisant dériver d'un seul homme le genre humain tout entier, « qu'il n'y a pas seulement, dit le Père Lacordaire, unité morale dans les relations de l'homme à l'homme, mais que les relations ont leur source dans une unité substantielle, imitatrice autant que possible du lien qui rassemble les trois personnes créées dans une ineffable perfection. Ce plan était conforme au but général de Dieu, qui était de nous créer à son image et à sa ressemblance, afin de nous communiquer tous ses biens; il était digne de sa sagesse et de sa bonté; et quand je songe qu'une vulgaire impiété a pu rire de l'acte magnifique qui en a fait la réalisation, je me sens pris d'une pitié profonde pour l'abaissement où tombe l'intelligence qui méconnaît celle de Dieu ¹. »

Le paradis terrestre.

17. *Première objection.* — Notre première civilisation n'est pas originaire de l'Asie, mais de l'Afrique ².

Réponse. — Quel que soit, en Asie, le site géographique de l'Éden ^a, il est incontestable que l'Asie est le berceau de l'espèce humaine. Les savants les plus autorisés ^b sont unanimes à ce sujet; et, à part de rares exceptions, les ennemis de la Bible, frappés des résultats auxquels ont abouti sur cette question les recherches ethnographiques, linguistiques et zoologiques, sont obligés de reconnaître que Moïse a dit vrai.

18. *Deuxième objection.* — Ce qui est dit dans la Genèse des arbres mystérieux du paradis est d'origine iranienne. C'est à l'Inde que les Juifs ont emprunté cette conception mythologique.

Réponse. — Ce n'est pas seulement dans les traditions persanes ou hindoues, mais encore dans les traditions chinoises, hellé-

^a L'opinion la plus probable et la plus généralement admise place l'Éden dans l'Arménie.

^b Entre autres, M. de Quatrefages ³.

¹ LACORDAIRE, *Conférences de Notre-Dame*, 41^e conf. — ² CARLE VOÛT, *Histoire primitive de l'homme*. — ³ *Histoire générale des races humaines*, l'Unité de l'espèce humaine.

niques, japonaises, mongoles, mexicaines ¹, que se retrouve le souvenir de ces arbres mystérieux. Abraham en avait certainement rapporté la croyance de la Chaldée, sa patrie, et il n'était pas besoin que ses descendants l'empruntassent ailleurs. La confirmation du récit de la Genèse par toutes les traditions anciennes est une preuve de leur origine commune et de leur réalité historique. C'est parce que les arbres paradisiaques ont vraiment existé que la mémoire s'en est conservée fidèlement chez les Hébreux, plus ou moins altérée chez les autres peuples, où la distinction n'est pas nettement établie entre l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal.

Pour attaquer le récit biblique, les mythologues attribuent à ces arbres une vertu surnaturelle dont le texte sacré ne parle pas. L'arbre de la science du bien et du mal est ainsi appelé, non parce qu'il a donné à l'homme la science du bien et du mal, qu'il avait auparavant, puisqu'il était rempli de sagesse, mais parce qu'il devait lui être une occasion de péché ou de mérite, et que de fait il introduisit la connaissance expérimentale du péché et de ses funestes conséquences. Quant à l'arbre de vie, avait-il la vertu de rendre l'homme immortel? Rien n'empêche de l'admettre. « Dieu, dit Bossuet, pouvait annexer aux plantes certaines vertus naturelles par rapport à nos corps, et il est aisé de croire que le fruit de l'arbre de vie avait la vertu de réparer le corps par un aliment si proportionné et si efficace, que jamais on ne serait mort en s'en servant ². »

19. *Troisième objection.* — Les chérubins qui gardent l'entrée du paradis terrestre ne sont que des animaux chimériques, car on en trouve dans toutes les mythologies antiques.

Réponse. — Les chérubins étaient-ils des Anges revêtus d'une forme sensible et armés d'une épée flamboyante, pour fermer à nos premiers parents l'accès de l'Éden, comme l'admettent plusieurs Pères d'une grande autorité, suivis aujourd'hui par la plupart des interprètes catholiques? ou bien faut-il y voir des spectres terribles, entourés de flammes ou armés d'un glaive de feu? ou bien, avec d'autres, parmi lesquels s'est rangé saint Thomas, une zone de flammes, une région brûlante, qui rendait le paradis inaccessible? Moïse ne s'étant point expliqué, on est libre d'adopter l'une ou l'autre de ces opinions, mais non point

¹ Cf. l'abbé DARRAS, *Histoire générale de l'Église*, t. I^{er}. — ² BOSSUET, *Élévations sur les Mystères*, V^e semaine, IV^e élévation.

de nier la réalité du prodige. Les *kéroubi* ou taureaux ailés à face humaine que les Assyriens plaçaient à la porte de leurs palais, les griffons et autres animaux symboliques que la mythologie des autres peuples nous représente comme chargés de garder des trésors, sont vraisemblablement un souvenir plus ou moins défiguré des gardiens du paradis terrestre.

La chute et le péché originel.

20. *Première objection.* — Il n'est pas concevable que Dieu ait voulu éprouver la fidélité des premiers ancêtres du genre humain, par une défense aussi futile que celle de manger du fruit d'un arbre.

Réponse. — Cette fidélité n'aurait pas été suffisamment mise à l'épreuve par l'observation d'un précepte de la loi naturelle. Obéir à un tel précepte, c'était obéir à la raison, et, grâce à l'harmonie qui régnait entre leurs facultés, nos premiers parents n'auraient point été tentés de le transgresser. Il fallait un commandement positif, qui eût pour objet une chose indifférente en elle-même. En suivant ce commandement, on reconnaissait qu'au-dessus de la raison humaine il y a la raison divine, au-dessus de la volonté humaine la volonté divine; on reconnaissait formellement que Dieu est Dieu, qu'il est le Créateur, le Maître, le principe et la fin de tout. Voilà pourquoi il fut défendu, sous peine de mort, à Adam et à Ève, de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Cet arbre était le signe sensible de l'autorité souveraine de Dieu, et, comme tel, il importait peu qu'il fût chose médiocre en lui-même^a, comme il importe peu que le poteau ou la borne, qui marque la limite d'un champ, soit d'une matière vile ou précieuse, d'une forme belle ou vulgaire.

Cette défense de toucher à un fruit répugne d'autant moins à la majesté de Dieu et à la dignité de l'homme, qu'elle contenait la triple épreuve par laquelle tout homme doit passer : l'épreuve de son intelligence, qui doit croire à la parole révélée et ne pas aspirer à la science infinie; l'épreuve de sa volonté, qui doit obéir à la loi divine et ne pas prétendre à l'indépendance absolue;

^a L'arbre vivant du paradis terrestre était le signe de l'autorité absolue de Dieu, comme l'arbre mort de la croix est le signe de son amour infini. Si profaner l'arbre du salut est une insulte à l'amour qui l'a abreuvé de son sang, cueillir d'une main téméraire le fruit de l'arbre de l'épreuve était une insulte à l'autorité de celui qui est Maître et Seigneur de toutes choses.

l'épreuve de sa sensibilité, qui doit mettre des bornes au désir de la jouissance.

21. *Deuxième objection.* — Le récit génésiaque de la chute est évidemment un mythe, imaginé pour expliquer l'origine du mal moral dans le monde (Strauss); ou pour signifier que l'homme perd sa liberté quand il s'attache aux choses sensibles (Spinosa); ou que la science est le plus funeste des dons et la source de tous les maux par l'abus que l'homme en fait (Rosenmuller).

Réponse. — Le récit de la chute ressemble, il est vrai, à une allégorie et offusque l'humaine raison.

« Osons le dire, déclare Bossuet¹, tout a ici en apparence un air fabuleux : un serpent parle, une femme écoute; un homme si parfait et très éclairé se laisse entraîner à une tentation grossière; tout le genre humain tombe avec lui dans le péché et dans la mort : tout cela paraît insensé. Mais c'est ici que commence la vérité de cette sublime sentence de saint Paul : *Ce qui est en Dieu une folie apparente est plus sage que la sagesse des hommes, et ce qui est en Dieu une faiblesse apparente est plus fort que la force de tous les hommes*². »

Un serpent parle. Il y avait là un miracle diabolique. « Ne regardons pas, continue Bossuet, la finesse du serpent comme la finesse d'un animal sans raison, mais comme la finesse du diable, qui, par une permission divine, était entré dans le corps de cet animal. Comme Dieu paraissait à l'homme sous une figure sensible, il en était de même des Anges. Dieu parle à Adam; Dieu lui amène les animaux, et lui amène sa femme qu'il venait de tirer de lui-même; Dieu lui paraît comme quelque chose qui se promène dans le paradis : il y a dans tout cela une figure extérieure, quoiqu'elle ne soit point exprimée; et il était juste, l'homme étant composé de corps et d'âme, que Dieu se fit connaître à lui selon l'un et l'autre, selon les sens comme selon l'esprit. Il en était de même des Anges, qui conversaient avec l'homme en telle forme que Dieu permettait et sous la figure des animaux. Ève donc ne fut point surprise d'entendre parler un serpent, comme elle ne le fut pas de voir Dieu même paraître sous une forme sensible; elle sentit qu'un ange lui parlait, et seulement il paraît qu'elle ne distingua pas assez si c'était un bon ou un mauvais ange, n'y ayant aucun inconvénient que dès lors l'ange des ténèbres se transfigurât en ange de lumière³.

¹ BOSSUET, *Élévations sur les Mystères*, VI^e semaine, 1^{re} élévation. — ² I Cor., I, 25. — ³ II Cor., XI, 14.

« Voilà donc de quoi s'élever à quelque chose de plus haut que ce qui paraît; et il faut considérer dans cette parole du serpent une secrète permission de Dieu, par laquelle l'esprit tentateur se présente à Ève sous cette figure.

« Pourquoi il déterminait cet ange superbe à paraître sous cette forme plutôt que sous une autre, quoiqu'il ne soit pas nécessaire de le savoir, l'Écriture nous l'insinue en disant que « le serpent « était le plus fin de tous les animaux », c'est-à-dire celui qui s'insinuait de la manière la plus souple et la plus cachée, et qui, pour beaucoup d'autres raisons que la suite développera, représentait mieux le démon dans sa malice, dans ses embûches et ensuite dans son supplice¹. »

Ainsi interprété par la tradition chrétienne et par la tradition juvénile, le récit génésiaque de la tentation est un fait historique. Le démon, que saint Jean appelle, dans l'Apocalypse, l'*ancien serpent*², s'est servi du serpent comme il se sert des hommes dans les possessions démoniaques. Si, dans la mythologie des peuples anciens, l'humanité débute par un âge d'or, suivi d'un âge de fer; si le serpent y apparaît le représentant du mauvais génie: la mythologie ici, loin d'ébranler le récit de Moïse, sert au contraire à le confirmer, et doit être regardée comme l'expression défigurée de la vérité, que seuls les Livres saints nous ont conservée entière³.

La supposition que l'histoire du serpent tentateur a été empruntée à la religion de Zoroastre, est démentie par les découvertes modernes. Ce serpent était connu dans la Babylonie, bien avant que les Aryas et les Iraniens fussent entrés en rapport avec les pays sémites. Les monuments assyriens nous représentent fréquemment un dieu luttant contre un dragon, et la séduction des premiers humains paraît souvent attribuée au dragon Tiamat. Il y a au Musée britannique un antique cylindre babylonien, qui représente un arbre d'où pendent deux gros fruits, devant lesquels sont assis un homme et une femme, qui cueillent les fruits en se regardant, et derrière un serpent dressé: ce qui prouve que l'auteur de la Genèse n'a pas puisé le fond de son récit dans l'Avesta.

22. *Troisième objection.* — La doctrine chrétienne explique la chute par la concupiscence, et la concupiscence par la chute. Il y a là un cercle vicieux.

¹ BOSSUET, *Élévations sur les Mystères*, VI^e semaine, 1^{re} élévation. — ² Apoc., XII, 9.
— ³ Cf. JAUGEY, *Dictionnaire apologétique*, art. : Pêché originel, Proto-Evangile.

Réponse. — La volonté mauvaise qui déterminait Ève à croire aux mensonges du serpent précéda la concupiscence; la concupiscence, qui l'entraîna à désirer le fruit défendu, fut l'effet de la volonté mauvaise. Il n'y a point là de cercle vicieux.

23. *Quatrième objection.* — Le dogme du péché originel blesse le sens moral, en nous rendant responsables d'une faute que nous n'avons point personnellement commise.

Réponse. — La foi n'enseigne point que les descendants d'Adam soient personnellement responsables de son péché, et qu'ils aient à l'expié comme complices; mais elle enseigne, en se fondant sur une histoire divine, confirmée par la tradition universelle, que la condition dans laquelle l'homme naît aujourd'hui n'est pas la condition primitive. Par le péché d'Adam, la nature humaine a été privée de la grâce sanctifiante et des privilèges d'intégrité dont cette grâce était la source, en vertu de cette loi générale: que tout être vivant engendre un être qui lui est semblable¹ et ne transmet à ses descendants que ce qu'il est et ce qu'il possède².

La loi d'hérédité, qui fait dépendre des parents le sort des enfants, ne répugne ni à la justice, ni à la sagesse, ni à la bonté, ni à la sainteté de Dieu. Elle manifeste au contraire ces divins attributs: sa *justice*, qui veut que le chef de famille, responsable de ses actes, en trouve la récompense ou la punition dans ses enfants; sa *sagesse*, qui demande que les effets ressemblent aux causes; sa *bonté*, dont le père est une image vivante, quand il communique à sa descendance ses qualités physiques et morales; sa *sainteté*, qui impose à l'homme le respect de lui-même par la pensée que les enfants seront ce qu'il les fera.

¹ Le péché originel doit être considéré au sens *actif* et au sens *passif*. Au sens actif, c'est l'acte d'orgueil, de désobéissance et de sensualité, par lequel Adam et Ève ont perdu, pour eux-mêmes et pour leur descendance, la grâce sanctifiante et les immunités préternaturelles qui l'accompagnaient. En ce sens, le péché originel a été commis, mais seulement par nos premiers parents. Au sens passif, le péché originel est essentiellement l'état de privation dans lequel nos premiers parents, après la chute, et tous leurs descendants naturels, se trouvent, dès le premier instant de leur existence, au regard de la grâce sanctifiante, dans laquelle ils devraient commencer d'exister et de laquelle ils sont dépouillés. Accidentellement et secondairement, c'est aussi la privation, dans l'enfant qui commence d'être, des immunités bienheureuses dont il aurait joui sans la faute d'Adam. Dans ce sens passif, le péché originel, ou mieux la tache originelle, comme s'exprime l'Église, est la conséquence du péché originel pris au sens actif. (JAUGEY, *Dictionnaire apologétique*, art. Pêché originel.)

² Sur la nature du péché originel, voir le *Cours moyen*, t. I^{er}, p. 90.

Aussi personne ne trouve-t-il étrange qu'un père glorieux et riche fasse participer sa famille à sa grandeur et à sa fortune; qu'infâme, dégradé, dépouillé de ses biens, il fasse porter aux siens le poids de son crime et de sa misère. Personne non plus ne trouve étrange que, dans un corps civil ou politique, dans une cité, dans une nation, il y ait solidarité entre tous les citoyens; que les actes de bonne ou de mauvaise administration leur soient de quelque façon imputables; qu'ils aient justement à se glorifier ou à pâtir des actes de ceux qui les gouvernent: car une société d'hommes est considérée comme un seul homme.

Or Adam est le père et le chef de l'humanité, qu'il contenait tout entière en lui-même; il était *l'homme-espèce*¹, l'homme universel, la race tout entière, n'étant autre chose que l'unité du premier homme devenu par génération multiplicité. Par conséquent, son action avait un caractère universel. En se décidant pour ou contre Dieu, il faisait plus que faire l'acte d'un individu, d'un homme particulier; il faisait l'acte de l'espèce, l'acte de l'homme. Le péché originel est donc un péché de l'espèce, contracté par la faute du chef de l'espèce. Ayant perdu la grâce de Dieu, « il l'a perdue pour lui-même, dit Bossuet, et pour toute sa postérité, c'est-à-dire pour tout le genre humain, qui, avec ce premier homme d'où il est sorti, n'est plus que comme un seul homme justement maudit de Dieu, et chargé de toute la haine que mérite le crime de son premier père »².

24. *Cinquième objection.* — Malgré cette explication, le dogme du péché originel fait de Dieu un être cruel et injuste. Pourquoi créer le genre humain, s'il devait, dès son origine, tomber dans un état si misérable? Pourquoi punir de supplices éternels d'innombrables enfants qui n'ont d'autre crime que d'être involontairement nés d'un père coupable?

Réponse. — Créer des êtres libres soumis à l'épreuve, et par suite exposés à faillir, tolérer de leur part l'abus de la liberté en vue d'un très grand bien, n'est point un acte de cruauté, mais de bonté et de sagesse. Cette faute originelle, que Dieu a permise, est appelée par l'Église une *heureuse faute*, parce qu'elle a mérité d'avoir pour Rédempteur le Fils de Dieu fait homme, en sorte que l'humanité a été élevée plus haut qu'elle n'avait été abaissée par le péché.

¹ Cf. HETTINGER, *Apologie du Christianisme*, t. III, ch. VII. — ² BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV, 11.

Quant aux enfants morts sans avoir pu être régénérés, s'ils sont privés de la gloire surnaturelle, qui est un don purement gratuit, rien n'indique qu'ils soient punis, comme on le prétend, de supplices éternels; mais ils jouissent, selon toute probabilité, d'une béatitude naturelle.

L'état des hommes primitifs.

25. *Objection.* — La Genèse, en nous présentant les premiers hommes comme des êtres civilisés, est en contradiction avec l'archéologie, qui non seulement ne trouve dans les fossiles aucune trace de cette civilisation, mais conclut légitimement de l'étude de ces fossiles et des produits exhumés de l'industrie, armes, outils, ornements, etc., que les hommes de cette époque devaient être au plus haut degré barbares, grossiers, de tout point pareils aux naturels stupides et féroces de l'île de Bornéo ou de la Terre de Feu. C'est en étudiant les races sauvages actuellement existantes qu'on peut se faire une idée des premiers habitants de notre globe.

Réponse. — Si par civilisation on entend cet ensemble d'avantages matériels que nous devons aujourd'hui aux progrès accomplis dans le cours des siècles, pour ce qui concerne la nourriture, le vêtement, l'habitation, l'ameublement, etc., il n'en est pas fait mention dans la Genèse. Elle ne dit point que Dieu ait révélé à Adam l'art de bâtir, de tisser, de forger, de fabriquer des armes. Dans l'état d'innocence où elle fait naître nos premiers parents, et dont les traditions de tous les peuples ont conservé le souvenir sous le nom d'*âge d'or*, il n'y avait pas place pour ce genre de civilisation. L'homme vivait des fruits que la terre produisait spontanément, sans avoir à la cultiver laborieusement pour en arracher sa nourriture; il n'avait besoin ni de vêtements, ni d'abri, ni de moyens de défense contre les animaux; l'industrie, les arts mécaniques étaient superflus. Il n'est donc pas étonnant que les archéologues ne trouvent aucune trace de cette civilisation préternaturelle dont jouirent, on ne sait combien de temps, avant leur chute, nos premiers parents.

A l'état d'innocence, qui fut de courte durée, succéda, suivant la Genèse, l'état de déchéance où nous vivons. L'humanité vit commencer pour elle une ère de dénuement, de souffrance et de lutte. Elle fut condamnée à travailler une terre maudite et à inventer ses instruments de travail ainsi que ses moyens de défense contre les éléments et les animaux. Adam et Ève chassés de